



LA DIRECTION REFUSE LES PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS SYNDICALES.

RIPOSTE IMMEDIATE

Lors de la réunion du CCE du 13 janvier 2011 les OS ont proposé de finaliser le projet d'accord sur le PSE sur les 3 points restant en litige, à savoir :

- L'attrition Naturelle
- Le montant de l'indemnité complémentaire à 2500 euros
- Reclassement externe individualisé...

La Direction n'a pas répondu favorablement à ces 3 points. **Que cherche-t-elle ?**

Les Organisations Syndicales n'acceptent pas le coup de force de la Direction. Elles demandent à poursuivre les négociations pour obtenir la résolution de ces 3 derniers points !!!

Pour y parvenir elles appellent l'ensemble des salariés à :

Un débrayage immédiat dès ce jour à 17h pour appuyer les Organisations Syndicales dans leur action.

INTERSYNDICALE DE TELEPERFORMANCE FRANCE

Paris le 13 janvier 2011